



FICHE MISSION

REPRESENTANT DEPARTEMENTAL ECOLE DE RUGBY

Cf article 422 des Règlements Généraux de la FFR

Le représentant départemental « Ecole de rugby » est le représentant officiel de la F.F.R. lors des tournois et plateaux « Ecole de rugby ».

Comment est-il recruté ?

Tout candidat à la qualité de représentant départemental « Ecole de rugby » doit faire acte de candidature auprès de la **Ligue régionale** dont il dépend. La qualité est accordée par l'organisme régional pour **une saison sportive**, renouvelable dans les mêmes conditions.

Par qui est-il désigné ?

Il est désigné pour chaque plateau ou tournoi **par la Ligue régionale ou le Comité départemental**.

Quel est son rôle ?

Le représentant départemental « Ecole de rugby » doit notamment s'assurer que la manifestation se déroule conformément à la **règlementation en vigueur** et signaler dans son rapport, tout incident survenu avant, pendant ou après la rencontre.

Quelles sont ses missions ?

Le représentant départemental s'assurera entre autres du respect et de la mise en application :

- Du cahier des charges de l'organisation d'un tournoi/plateau école de rugby (infrastructures, logistique, administratif, sportif, médical, etc...)
- Des **règles du jeu** à l'Ecole de Rugby (selon la catégorie d'âge)
- Des bons **comportements** des joueurs, dirigeants, éducateurs, arbitres sur le tournoi ou plateau
- Des bonnes conditions **d'accueil** et de **sécurité** des joueurs
- Du port de la **chasuble** #BienJoué par les éducateurs

Quels sont les outils à sa disposition ?

- Un **rapport** à compléter pour s'assurer du respect des conditions d'accueil, des infrastructures, de la sécurité, de l'arbitrage...
- En cas **d'infraction** il rédigera un **rapport complémentaire**, qui devra être signé par lui-même et par les Présidents des associations concernées ou leurs délégués
- Ces documents seront à envoyer accompagnés des feuilles de participation au Comité Départemental (s'il s'agit d'un tournoi/plateau organisé par un Club ou un Comité Départemental) ou à la Ligue Régionale (s'il s'agit d'un tournoi/plateau organisé par la Ligue Régionale).
- Tous les documents sont téléchargeables ici :

https://www.ffr.fr/jouer-au-rugby/ecole_de_rugby/documents_utiles_edr

RAPPORT DU REPRESENTANT DEPARTEMENTAL ECOLE DE RUGBY TOURNOI OU PLATEAU ECOLE DE RUGBY



INFORMATIONS SUR LE TOURNOI OU PLATEAU

Date :

Lieu :

Club organisateur :

Catégories et nombre d'équipes :

Catégorie	M6	M8	M10	M12	M14
Nombre d'équipes					

LE REPRESENTANT DEPARTEMENTAL

Nom et Prénom :

N° de Licence :

Adresse mail :

Téléphone :

LE DIRECTEUR DU TOURNOI OU PLATEAU

Nom et Prénom :

N° de Licence :

Adresse mail :

Téléphone :

ARTICLE 422 - LE REPRESENTANT DEPARTEMENTAL « ECOLE DE RUGBY »

Le représentant départemental « école de rugby » est le représentant officiel de la F.F.R. lors des tournois et plateaux « école de rugby ».

422-1 – Le recrutement

Tout candidat à la qualité de représentant départemental « école de rugby » doit faire acte de candidature auprès de la Ligue régionale dont il dépend. La qualité est accordée par l'organisme régional pour une saison sportive, renouvelable dans les mêmes conditions.

422-2 – La désignation

Il est désigné pour chaque plateau ou tournoi par la Ligue régionale ou le Comité départemental.

422-3 – Le rôle

Le représentant départemental « école de rugby » doit notamment s'assurer que la manifestation se déroule conformément à la réglementation en vigueur et signaler dans son rapport, tout incident survenu avant, pendant ou après la rencontre.

- Il s'assurera des bonnes conditions **d'accueil** et de **sécurité**, ainsi que des bons **comportements** des joueurs, dirigeants, éducateurs, arbitres sur le tournoi ou plateau.
- Il complétera le rapport **ci-joint**, qu'il enverra accompagné des feuilles de participation dès le lundi suivant au Comité Départemental (s'il s'agit d'un tournoi/plateau organisé par un Club ou un Comité Départemental) ou à la Ligue Régionale (s'il s'agit d'un tournoi/plateau organisé par la Ligue Régionale).
- En cas **d'infraction** il rédigera un **rapport complémentaire**, qui devra être signé par lui-même et par les Présidents des associations concernées ou leurs délégués et envoyé au Comité Départemental **et** à la Ligue Régionale.

ACCUEIL – INFRASTRUCTURES - SECURITE

ACCUEIL ET BRIEFING	OUI	NON	Observations / Commentaires
1. Présence du directeur de tournoi			
2. Récupération et contrôle des feuilles de présence			
3. Briefing d'avant match par le directeur de tournoi avec les éducateurs (rappel type de pratique, règles du jeu, arbitrage)			
INFRASTRUCTURES	OUI	NON	Observations / Commentaires
4. Terrains en bon état			
5. Traçage des terrains			
6. Pose éventuelle de rubalise si absence de « main courante »			
SECURITE	OUI	NON	Observations / Commentaires
7. Facilité d'accès aux moyens de secours			
8. Mesures de sécurités correspondantes au Cahier des Charges			

ARBITRAGE (connaissance et application des règles)

Par qui	Insuffisant	Convenable	Excellent	Observations / Commentaires
9. Educateurs				
10. Joueurs + Educateurs				
11. Joueurs				
12. Arbitre Référent				

COMMENTAIRES SUR LES ASPECTS ADMINISTRATIFS ET SECURITAIRES DU TOURNOI OU PLATEAU

(Licences non conformes ayant entraîné un refus d'accès au terrain, qualification des joueurs et de l'encadrement...)

(Mesures de sécurité insuffisantes, absence de dispositif de secours...)

COMMENTAIRES SUR LES COMPORTEMENTS LORS DU TOURNOI OU PLATEAU

(Comportement des joueurs, éducateurs, dirigeants, arbitres, du public, envahissement du terrain, attitudes, violences...)

INFRACTIONS RELEVÉES PAR LE REPRESENTANT DEPARTEMENTAL

(Compléter le tableau en mettant une croix dans la colonne correspondante aux faits reprochés, en regard du nom, prénom et n° de licence de la personne concernée)

Fonction	Nom et Prénom	Numéro de licence	Club	Indiscipline					Autres motifs
				2 ^{ème} carton jaune dans le même match	Contestations des décisions des officiels de match	Faute contre l'esprit du jeu	Nervosité	Non-respect de la zone affectée	

RAPPORT EN CAS D'INFRACTION SURVENUE AVANT, PENDANT OU APRES LE TOURNOI OU PLATEAU

(Reprendre, dans la colonne de gauche, chaque nom figurant au tableau des infractions relevées ci-dessus. Détailler dans la colonne de droite, les faits. Si nécessaire, établir la suite de votre rapport sur un feuillet supplémentaire. Le rapport devra être signé par le Représentant Départemental ainsi que les Présidents des associations concernées ou leurs délégués).

	Représentant Départemental	Directeur de tournoi / plateau
Nom – Prénom		
Date et Signature		
	Club concerné :	Club concerné :
Nom – Prénom		
Date et Signature		
	Club concerné :	Club concerné :
Nom – Prénom		
Date et Signature		